



Info Réseau

11 octobre 2017

Le Président de la République vient de terminer son intervention de clôture du chantier 1 des Etats généraux de l'alimentation consacré à « **la création et à la répartition de la valeur** ».

Depuis le 20 juillet la FNSEA s'est impliquée de façon assidue et constructive aux 7 ateliers pour un total de 30 réunions. Cette implication a été saluée par les présidents des ateliers et par la plupart des parties prenantes dont les pouvoirs publics car la FNSEA a été force de proposition. Pour cela elle a travaillé avec les autres acteurs économiques de la chaîne alimentaire (transformateurs, distributeurs, grossistes, acteurs de la RHF). Elle a rencontré des associations de consommateurs et également des ONG.

Un recueil de l'ensemble de nos propositions a été transmis aux ministres, au président de la République, aux parlementaires...

Notre objectif principal : redonner du prix aux producteurs ! La démarche que nous avons proposée est claire : pour mettre fin à la guerre des prix destructrice de valeur, relever le seuil de revente à perte en aval (prix en-dessous duquel le distributeur n'a pas le droit de vendre) pour permettre d'inverser la construction du prix, en partant du producteur et de ses coûts de revient.

Les conclusions du président de la République ont repris une grande partie de ces propositions avec la priorité affichée que **les producteurs puissent vivre du prix payé de leurs produits** et mettre fin à la guerre des prix. La première de ces mesures est la mise en place d'une **contractualisation en marche avant** avec un contrat qui sera proposé par les agriculteurs et non plus par les acheteurs. Cela passera par la modification de la loi pour inverser la construction du prix qui doit pouvoir partir des coûts de production. D'autres dispositions importantes seront prises dans cette loi pour améliorer les relations commerciales, dont les **contrôles et les sanctions**, en particulier des sociétés qui ne publient pas leurs comptes.

Emmanuel Macron a annoncé cette loi pour le 1^{er} semestre 2018. Nous serons vigilants à ce qu'elle prenne bien la forme d'ordonnances comme nous n'avons cessé de le répéter ces derniers jours, pour confirmer les engagements. Dans l'attente de cette modification, un engagement clair devra être pris par les parties prenantes pour mettre en œuvre cette nouvelle construction du prix pendant les négociations commerciales en cours sous l'autorité des ministres. **Nous serons les gardiens de ces engagements !**

Nous prenons bonne note de la volonté affichée de favoriser l'organisation économique des producteurs, de clarifier les capacités d'agir des OP dans le cadre du droit de la concurrence au niveau européen. Nous serons vigilants sur ce point central pour rééquilibrer le rapport de force.

Pour lutter contre les prix abusivement bas, le Président s'est déclaré favorable au relèvement du SRP et à l'encadrement des promotions pour les produits alimentaires, mais il exige que cette réforme s'accompagne de la réalisation de plans de filières pour engager la « transformation des filières » axée sur une montée en gamme des produits agricoles et alimentaires. Il faudra que ces stratégies propres à chaque filière prennent bien en compte la segmentation des marchés. Nous serons très actifs et nous nous appuierons sur les plans stratégiques de filières réalisés par FranceAgriMer comme sur les interprofessions.

Pour accompagner les choix filière par filière au plus près du terrain et de manière pragmatique, le plan d'investissements de **5 milliards d'euros** sera constitué d'aides aux agriculteurs et aux filières.

Emmanuel Macron a annoncé les travaux du chantier 2. Nous pouvons souligner à ce stade, l'absence de vision dogmatique en reconnaissant ce que la profession agricole a déjà accompli, et un certain pragmatisme dans les attentes en matière d'évolution des pratiques. **Saluons la volonté de ne pas laisser des productions dans des impasses techniques. Ceci dit, là encore, la vigilance s'impose !**

Une note plus précise vous parviendra après analyse plus approfondie. **Beaucoup d'engagements restent à préciser.** A nous de rester mobilisés pour que ces engagements se traduisent en décisions concrètes et en résultats positifs pour les agriculteurs ! **La mobilisation doit rester forte**, aussi et dès à présent, auprès des industriels et des distributeurs, au moment où s'ouvrent les négociations commerciales. Après les affirmations fortes du Président de la République sur la guerre des prix qui ne fait que des perdants, les négociations ne peuvent pas démarrer comme si de rien n'était.